

# Communiqué de presse



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
MIDI-PYRÉNÉES



Toulouse, le  
27 août 2014

## Le projet de Schéma Régional de Cohérence Écologique soumis à enquête publique du 28 août au 2 octobre 2014 à 17h

### Nouvelle étape d'une démarche collective

La Trame verte et bleue constitue un maillage du territoire, qui s'appuie sur les espaces naturels, agricoles, forestiers et aquatiques.

Cet outil d'aménagement du territoire a pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité, première source des éléments indispensables à la vie en favorisant la préservation, la gestion et la restauration des milieux nécessaires à ces continuités écologiques.

A l'échelle régionale la trame verte et bleue se concrétise par l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE).

Au terme de trois années d'une démarche collective d'élaboration, le Schéma Régional de Cohérence Écologique, conduit par l'État et le Conseil Régional, fait l'objet d'une enquête publique du 28 août au 2 octobre 2014.

Cette consultation sera l'occasion pour chaque citoyen de Midi-Pyrénées, habitant, professionnel du monde rural ou de l'urbanisme, membre d'une association, responsable de collectivités, de pouvoir s'exprimer et donner son avis sur ce schéma.

A travers la prise en compte de ce document de cadrage régional dans les projets et les documents d'urbanisme, c'est une nouvelle forme d'aménagement pour nos territoires qui est proposée.

### Contacts Presse

DREAL Midi-Pyrénées :  
Brigitte PONCET  
☎ 06.07.41.05.75  
☎ 05.62.30.26.33

PREFECTURE  
Sophie LESAFFRE  
☎ 06.35.16.36.31  
☎ 05.34.45.38.31

Virginie AVIZOU  
☎ 06.85.80.22.14  
☎ 05.34.45.36.17

1, place Saint-Étienne  
31038 TOULOUSE  
CEDEX 9  
☎ 05.34.45.34.45

CONSEIL REGIONAL MP  
Thierry CHARMASSON  
☎ 05.61.33.52.45



## **Une consultation ouverte à tous les habitants, professionnels, associations et collectivités**

Pendant la durée de l'enquête un exemplaire du dossier sera mis à la disposition du public dans les mairies des villes sièges des préfetures et sous-préfetures de la région Midi-Pyrénées. Un registre permettra au public d'y consigner ses observations ou propositions.

Des permanences seront organisées par les membres de la commission d'enquête, suivant un planning défini par arrêté préfectoral du 17 juillet 2014 et affiché dans les mairies où seront déposés un dossier et un registre d'enquête.

Le dossier d'enquête ainsi que l'ensemble des informations relatives au déroulement de cette consultation sont à la disposition du public sur le site internet de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) à l'adresse suivante :

<http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/enquete-publique-srce-midi-r3793.html>

Les avis ou observations pourront être déposés par voie électronique à cette même adresse à compter du 28 août 2014.

